

RÉNOVATION DE LA BALANCE LET – PROCÉDURE DE PESÉE

Avant d'aller au lieu d'enfouissement

- 1- Rendez-vous au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm.
- 2- Utilisez le parcours indiqué pour emprunter la balance.
- 3- Si vous utilisez une carte d'accès au LET pour votre chargement, mentionnez au préposé de la balance le numéro de carte.
- 4- Mentionnez les informations suivantes pour la facturation :
 - Le client (celui à qui la facture doit être émise);
 - Le produit de la borne au LET;
 - La provenance du chargement.
- 5- Ramassez votre coupon de pesée partielle permettant l'accès au LET (imprimé lorsque vous serez sur la balance).
- 6- **Immédiatement après l'obtention du bon, rendez-vous au lieu d'enfouissement.**

À votre arrivée au lieu d'enfouissement

- 1- Présentez votre coupon au surveillant. Ce dernier vérifiera le poids et l'heure à laquelle vous avez obtenu le bon ainsi que votre heure d'arrivée au site. Aucun arrêt ni détour ne sera permis. Un délai trop long pourrait occasionner de retourner peser le camion chargé au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm.
- 2- Procédez au déchargement.
- 3- **Retournez au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm afin d'être pesé à vide pour fermer la transaction** et permettre d'effectuer la facturation des matières. Aucun arrêt ni détour n'est permis au retour.